AMF PROTECT ÉPARGNE

AMF AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

CACEIS BANK

Catégorie(s) listes blanches

PSCA

Numéro d'agrément

N2025-001

Services agréés

Conservation et administration de crypto-actifs pour le compte de clients
Réception et transmission d'ordres sur crypto-actifs pour le compte de clients
Fourniture de services de transfert de crypto-actifs pour le compte de clients

Date d'agrément

23/06/2025

Contact

https://www.caceis.com/fr/qui-sommes-nous/conformite/

Site internet

https://www.caceis.com/fr

Commentaires

En qualité d'établissement de crédit, Caceis Bank a été autorisé par l'ACPR, sur avis de l'AMF, à fournir des services sur crypto-actifs conformément à la procédure de notification prévue à l'article 60 du règlement européen 2023/1114 sur les marchés de crypto-actifs (règlement MiCA).